

L'ÉCH



Le Journal des Travailleur·euse·s Sans Emploi
Mai 2026



TRAVAILLEUR·EUSE·S SANS EMPLOI...PAS SANS VOIX !

Bonjour



Une réforme qui met à mal les ALE (agence locale pour l'emploi)

Depuis leur création, les ALE avaient pour vocation de faire le lien entre un besoin local de travail non-rencontré par les circuits classiques et une offre de services de la part de demandeur·euse·s d'emploi à la recherche d'un emploi.

Cet ancrage permettait d'une part aux demandeur·euse·s d'emploi de s'inscrire dans une dynamique locale de réinsertion socio-professionnelle. D'autre part, ces structures avaient pour objectif l'analyse des besoins locaux avec une dimension de proximité très présente et nécessaire pour répondre aux attentes des prestataires ALE mais également des bénéficiaires des services.

Le Gouvernement wallon, par sa réforme qui crée des "points de contact uniques" anéantit cette logique initiale de proximité de l'offre et de la demande. La réforme opère un changement structurel en remplaçant les ALE par un nouveau dispositif de prestations à heures limitées, désormais directement intégré dans le parcours du chercheur·euse d'emploi et piloté par le Forem.

Le vrai problème n'est pas l'inefficacité des structures ALE mais bien plutôt celui de l'impossibilité de trouver un emploi dans le circuit classique du marché du travail suite à des prestations en ALE. Limité à 6 mois, le dispositif « prestations à heures limitées » qui remplace les ALE comporte plusieurs exceptions : plutôt que de permettre l'engagement par un contrat de travail classique des prestataires ALE dans les accueils extrascolaires, il sera permis à ces prestataires de continuer pendant 7 ans leurs activités ALE.

Voici les revendications des TSE :

- Les prestations doivent être réalisées de manière volontaire dans le cadre d'un processus d'accompagnement social et professionnel. Le refus de prestation ne peut être acté et donner suite à des sanctions;
- Les prestations en ALE doivent permettre une prolongation du droit aux allocations de chômage;
- Une attention particulière doit être accordée aux déplacements pour ne pas exclure les publics les plus ruraux;
- Le point de contact unique doit pouvoir inscrire le prestataire dans un parcours d'insertion, dans un processus d'accompagnement et de formation;
- Le comité exécutif d'un point de contact unique doit intégrer les interlocuteurs sociaux afin de préserver l'expertise des besoins sociaux-économiques au niveau local.

Les ALE doivent être considérées comme un dispositif pourvoyeur de lien social et donc, ne pas se limiter à être un tremplin pour l'emploi. Le Ministre Jeholet se trompe d'objectif à atteindre et de méthode.



Plus d'info ? Khadija.Khourcha@acv-csc.be
ou 0473/495 903



Distribution des sous-verres pauvrophobie



Quelques jours avant le 20 février, **journée mondiale de la justice sociale**, les militant-es de Namur ont distribué des sous-verres en carton dans les cafétarias, cafés de la ville contre la pauvrophobie qui sévit de plus en plus. En effet, il s'agit d'un phénomène courant qui caractérise un comportement hostile, plus ou moins visible, à l'égard des personnes qui vivent dans la pauvreté ou en situation de précarité. Chaque carton contient une phrase pour interpeler et faire réfléchir, lancer des discussions. Le tout avec humour car par ces temps moroses, il est bon de prendre le parti de la militance joyeuse. L'action a été très bien accueillie par les tenanciers.

Vous voulez participer à la campagne ?
Commander des sous-verres auprès des TSE:
0473/495 903 ou kkhourcha@acv-csc.be



Manifestation du 12 mars +de 100.000 participant·e·s



Ce 12 mars, nous étions dans la rue pour exprimer notre colère sur les mesures du gouvernement Arizona. Le gouvernement Arizona prend des mesures tous azimuts pour détricoter les droits sociaux. Les TSE se sont opposés à toutes ces mesures qu'elles concernent le chômage ou les autres piliers de la sécurité sociale comme la pension. À travers ce rassemblement, les TSE avec tous·tes les manifestant·e·s ont rappelé leur détermination et le rôle central de la mobilisation citoyenne dans une démocratie. Cette journée à Bruxelles représente, encore une fois, une étape supplémentaire dans un mouvement où les syndicats et la société civile continuent à mettre la pression sur le gouvernement Arizona pour faire entendre les préoccupations sociales, économiques ou institutionnelles. D'autres actions sont prévues. La pension a motivé de nombreuses manifestantes car les femmes sont particulièrement touchées par la réforme du calcul des années prises en considération pour la pension.

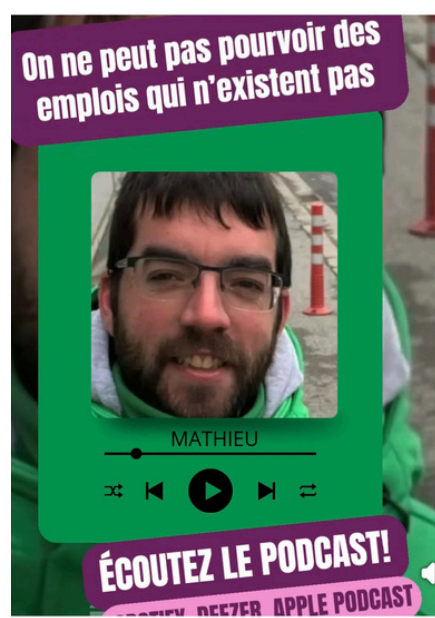
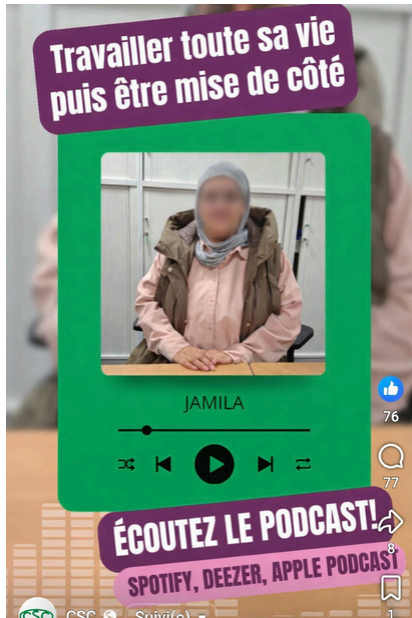
Il ne s'agira plus de 104 jours comme auparavant mais bien de 156 jours de travail effectifs. Pour ce qui concerne l'exclusion du chômage, par exemple, ce gouvernement dans sa précipitation a complètement négligé les situations particulières comme celles des aidant·e·s proches, des prestataires ALE, des non-mobilisables, ... Cette manifestation a rassemblé plus de 100.000 participant·e·s avec toutes les catégories de la population. Les seniors étaient motivé·e·s par leurs préoccupations de laisser aux générations futures le plus bel héritage qu'est notre sécurité sociale. Sur les panneaux, on pouvait lire: "il faut que ça change" ou "ils divisent, nous rassemblons".

Pour les TSE, des alternatives existent comme la création d'emplois de qualité et durables sans oublier la réduction du temps de travail. In fine, ce sont les épaules les plus larges qui doivent contribuer davantage au niveau des charges de l'État.

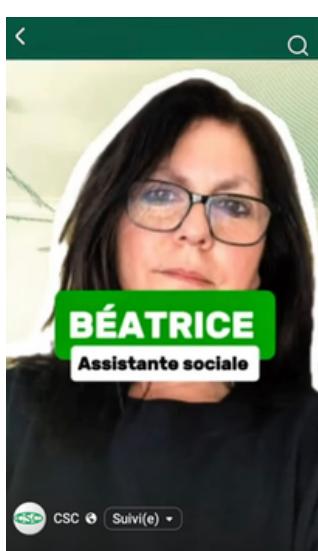


Campagne témoignages exclusion

Podcasts TSE - CSC



Pour lutter contre les préjugés qui prétendent que les personnes exclues du chômage avaient dormi pendant 20 ans, les TSE ont réalisé une campagne de témoignages audio. Sur le site officiel et le facebook de la CSC, nous retrouvons des podcasts, des témoignages de personnes soumises à l'exclusion du chômage. Loin des caricatures lancées par le gouvernement Arizona, il s'agit de personnes qui ont travaillé parfois plus de 30 ans et qui n'ont pas été épargnées par l'exclusion. Qu'il s'agisse de l'indépendant dont les années ne sont pas prises en considération, de victimes de licenciement, de restructuration, ... En corrélation, des professionnel-le-s de l'aide, travaillant dans un CPAS, un PMS ou au sein de la CSC corroborent les propos de l'exclusion comme étant une injustice criante par rapport aux nombre d'emplois disponibles. Quand bien même tous les emplois vacants seraient remplis, il resterait des dizaines de milliers de travailleur-euses sans emploi.

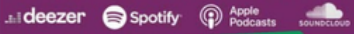


BRANCHEZ VOS ÉCOUTEURS
LE SYNDICAT SE RACONTE
AUSSI EN PODCAST



CSC PODCAST

Écoutez nos émissions sur



Tapez 'la csc' dans la recherche

Retrouvez les
témoignages
et les
émissions de la
CSC



Bruxelles victoire des TSE

Le non-numérique reste un droit



Le 25 septembre 2025, après un très long combat, les TSE de la CSC ainsi que 23 autres organisations de la société civile bruxelloise gagnent leur combat contre l'ordonnance numérique que le gouvernement bruxellois voulait imposer aux administrations publiques. José, militant-tse bruxellois, nous explique le combat qui a conduit la Cour Constitutionnelle d'interdire aux administrations communales et régionales de Bruxelles d'exclure des citoyens et citoyennes par la numérisation absolue.

Le rôle de José a été en premier d'informer et sensibiliser les militant·e·s TSE sur ce que le gouvernement bruxellois voulait imposer.

Avec les TSE, iels sont parti·e·s dans les centres de services pour expliquer, convaincre et motiver les demandeur·euse·s d'emploi.

Beaucoup partageaient l'inquiétude car même s'ils possèdent un gsm, iels ne le maîtrisent pas et continuent à utiliser la carte de pointage papier alors qu'une application en ligne existe. Malgré les arguments, il a été souvent difficile de les motiver à rejoindre une action contre le tout au numérique; souvent par peur de représailles. Petit à petit, à force d'explications et d'exemples concrets, comme le fait qu'avec la nouvelle norme de l'ordonnance numérique, pour aller à la commune, iels devraient prendre rendez-vous à distance. La plupart restaient incrédules.

José souligne également qu'ils se sentent coupables vis-à-vis des personnes qui nous gouvernent. En réalité, les coupables se sont les personnes qui rédigent et votent des lois qui exclues en allant à l'encontre de l'accessibilité des services publics par tous les citoyens et toutes les citoyennes. À Bruxelles, 36% se trouvent en situation de vulnérabilité numérique.

Pour en arriver au maintien de guichets physiques, de communications téléphoniques, du courrier postal, plusieurs réunions et actions ont été organisées devant le bureau du ministre concerné mais également dans la rue pour montrer haut et fort à l'extérieur qu'on ne se laissait pas faire. Aujourd'hui, "le non numérique" reste un droit; pour une administration bruxelloise accessible à tous·tes.



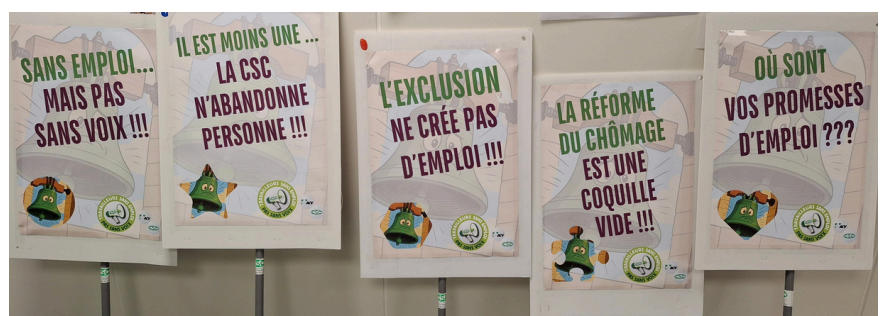
Action TSE-ACV

Nous sonnons l'alerte pour les laissés-pour-compte!



Ce 31 mars, une action TSE avec les collègues néerlandophones avec comme message "Nous sonnons l'alerte pour les laissés-pour-compte" au ministre Clarinval, ministre de l'emploi au fédéral. Le but était de sensibiliser les passant·e·s et les automobilistes sur le fait que l'actuelle réforme du chômage laisse bon nombre de demandeur·se·s d'emploi au bord de la route. Il s'agit, notamment, de tous ceux·celles qui ne sont pas prêt·e·s à être orienté·e·s vers le marché de l'emploi à la suite d'un problème de santé, d'un accident

de travail, etc... Cette action invoquait également l'urgence de fixer un statut reconnu pour les personnes aidantes proches qui réalisent un travail indispensable auprès d'une personne dont le degré d'autonomie nécessite un accompagnement et/ou une assistance. Le message des TSE de la CSC est clair. Nous demandons des solutions structurelles et des statuts dignes pour ceux et celles qui risquent d'être laissés-pour-compte. Une rencontre avec le ministre est planifiée le 20 avril.



**Des permanent·e·s TSE
à votre écoute**



**Tu souhaites nous donner ton point de vue, rejoindre
les TSE, soutenir les revendications ?
Alors contacte le ou la permanent·e de ta région !**

Bruxelles



Lazaros Goulios
0487/604 577

Luxembourg



Jean Noel
0498/722 414

Tournai



Mathieu Biset
0473/521 863

Mons - La Louvière



Madjid Meddour
0485/375 531

Brabant Wallon



Frédéric Vanlerberghe
0472/350 104

Liège - Verviers



Sabine Fickers
0473/923 979

Charleroi



Olivier Lorent
0479/435 111

Namur



Coralie Franco
0491/494 179



Responsable nationale TSE

Khadija Khourcha
0473/495 903
KKhourcha@acv-csc.be

